

## DES NOUVELLES CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE LE DORIS

Un montant de 850 000,00 € a été inscrit au budget d'investissement 2023 de notre commune. Ce montant financera les travaux qui débuteront semaine 22 à l'école Le Doris. Ils englobent la construction d'un bâtiment neuf qui comprendra 3 salles de classes de 60 m<sup>2</sup> chacune en RDC. Une salle de 70 m<sup>2</sup> au premier étage sera dédiée à l'espace SAMI (Secteur ado de Miniac-Morvan). Ainsi c'est une surface utile de plus de 250 m<sup>2</sup> qui sortira prochainement de terre.

Le 24 février dernier, l'Inspection académique d'Ille-et-Vilaine nous a notifié l'affectation d'un emploi à l'école Le Doris, en classe maternelle. Cela correspond à l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Loin de s'opposer à cette décision, les élus travaillent sur différentes solutions pour répondre à cette attente dans un délai relativement contraint (5 mois nous séparent de la rentrée scolaire 2023).

Soucieuse de l'éducation et du bien-être à l'école de ses jeunes citoyens, la municipalité se réjouit de cette ouverture de poste qui est le reflet d'une belle vitalité démographique.

*Le Maire et son équipe*



Vue infographique



Vue infographique

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Avant de saisir la justice, vous pouvez tenter et, dans certains cas, être dans l'obligation de recourir à un mode de résolution amiable de votre litige. L'objectif est d'aboutir rapidement à une solution, sans faire appel à un juge. Le conciliateur aura pour mission de proposer une solution à votre litige. Jean-Marie GRIMAUT 06 80 85 72 74 [jean-marie.grimault@conciliateurdejustice.fr](mailto:jean-marie.grimault@conciliateurdejustice.fr)

*Permanence en Mairie de Miniac-Morvan tous les 1ers mercredis de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous.*



### AIDES POUR LES FACTURES D'ÉNERGIE

Vous êtes artisan, commerçant, TPE ou PME, vous pouvez obtenir des aides de l'état pour réduire le montant de vos factures d'électricité. Complétez et renvoyez à votre fournisseur d'énergie l'attestation selon le modèle téléchargeable sur :



<https://www.economie.gouv.fr/.../tpe-pme-aides-hausse...> Informations au 0 806 000 245 ou auprès des «conseillers départementaux à la sortie de crise d'Ille-&-Vilaine» par courriel [codefi.ccsf35@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:codefi.ccsf35@dgfip.finances.gouv.fr)

### FRELONS ASIATIQUES

La saison 2023 va démarrer fin mars-début avril avec l'apparition des nouveaux nids primaires qui se forment dans les abris de jardins et sous les toitures ouvertes. Ne détruisez pas ces nids sans neutraliser la reine fondatrice. Des prises en charge financières des Interventions sont mises en place. En cas de suspicion, contacter la mairie (02 99 58 51 77) ou directement le FGDON35 au 09 75 53 57 91 (Ligne Frelon asiatique)



### CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Désormais signalés sur notre commune, ces insectes qui se déplacent en longues files indiennes, se nourrissent des feuilles des chênes ou des aiguilles des pins. Leurs poils urticants peuvent être très dangereux pour les humains et les animaux domestiques. L'urtication cutanée et oculaire peut être sévère voire même fatale chez le chien et le chat en cas d'atteinte buccale. Il faut absolument éviter de manipuler les nids-cocons blancs installés sur les branches des arbres infestés. Le ramassage à la main des chenilles est à proscrire, mieux vaut s'équiper d'une tenue de protection adaptée (gants, masque...). Installer des pièges à collier (sac de terreau le long de l'arbre) ou des pièges à phéromones contre le papillon en été, et des nichoirs à mésanges (prédateur) restent les meilleurs moyens de lutte.



**DÉCHETS MÉNAGERS**  
Le tri sélectif devient facile  
Désormais tous les emballages (pots de yaourt, sacs plastiques, barquettes, tubes...) vont dans le bac de tri jaune. Ramassage les lundis 27 mars, mardi 11 avril, lundi 24 avril.



**DÉCHÈTERIE**  
Horaires : 9h30-12h / 14h-18h  
Fermée les vendredis, dimanches et jours fériés

**DIMANCHE 26 MARS****LOTO DU CCAS**

avec le soutien de l'association  
Les mains Ont du Cœur  
14h Espace Bel-Air

**SAMEDI 1er AVRIL****CONCERT****badislava**

Histoire de la musique Tzigane

20h salle l'Acousti'K, rue Ajoncs d'Or. Tarif Unique 8€

**SAMEDI 1er AVRIL****BAL COUNTRY**

Par Miniac Country Dancer's

20h à l'Espace Bel-Air Tarif 6 €, gratuit aux – de 12 ans

**SAMEDI 1er AVRIL****Conseil Municipal des Enfants**

Suite à la grande consultation organisée en 2022, des adultes (élus, référents, habitants) participeront, lors d'ateliers, à la rédaction du guide sur le Bien Vivre Ensemble, qui sera illustré des dessins issus du concours lancé auprès des enfants et du SAMI (Secteur Ados Miniac).

**JEUDI 6 AVRIL****CONFÉRENCE**

«Où va votre don» sur la recherche contre le cancer organisée par l'association Les Mains Ont du Cœur.

18h salle l'Acousti'K, 2 rue des Ajoncs d'Or.

**SAMEDI 8 AVRIL****OPÉRATION VILLE PROPRE****ET CHASSE AUX ŒUFS**

Sur inscription enfants et adultes avant le 4 avril au 06 77 69 97 73 ou 06 89 02 56 77

Rendez-vous 10h  
à la salle des associations - Bel-Air.

**8, 9 et 10 AVRIL****CASCADEURS  
HELL DRIVERS**

90 minutes de cascades : équilibre sur 2 roues en voiture et en camion, freestyle moto...

Parking du cimetière

**DIMANCHE 9 AVRIL****BRADERIE**

de l'As Miniac-Morvan de 9h à 18h au stade

**MARCHÉ ESTIVAL**  
**Mercredi 12 avril de 17h à 21h**

une quinzaine d'exposants Place de l'Église

Restauration possible sur place

Animation Don Julio (chant-guitare)

**SAMEDI 15 AVRIL à 20h****DIMANCHE 16 AVRIL à 15h****LES PETITS ZÉGRANDS**  
**Spectacle comique**

salle l'Acousti'K, rue Ajoncs d'Or.  
Tarif Unique 8€

**DIMANCHE 23 AVRIL****LOTO** Association Chasse de Miniac-Morvan

Espace Bel-air 14h

**SAMEDI 29 et DIMANCHE 30 AVRIL****SALON DU BIEN ÊTRE ET DE LA VOYANCE**

Espace Bel-air 10h-18h Entrée 3€

**RÉGLEMENTATION DE CIRCULATION**

Les travaux GRDF pour l'acheminement de Biométhane, situés en et hors agglomération nécessitent la fermeture à la circulation publique.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise SMPT :

**● Rue du Lavoir - lieu-dit « Les Corbinières »**

La circulation des véhicules est interdite jusqu'au vendredi 28 avril 2023 à 16h30 sur la VC 13.

**● Rue du Relais de Poste**

La circulation des véhicules est interdite jusqu'au vendredi 31 mars 2023 à 16h30.

**● Rue des Terre Neuvas**

La circulation des véhicules sera réglementée du lundi 27 mars 2023 à 9h au vendredi 7 avril 2023 à 16h30 sur la partie de la voie concernée RD 637.

Ces dispositions ne s'appliquent toutefois pas aux riverains, aux services de secours et collecte d'ordures ménagères, quand la situation le permet. Un itinéraire de déviation est mis en place.

**LE SOLIDARIBUS DU SECOURS POPULAIRE**

Perte d'emploi, séparation, dépense imprévue, difficultés de santé peuvent entraîner des fins de mois difficiles, et déboucher sur la précarité.

Il ne faut donc pas attendre pour se faire accompagner, afin que ces difficultés ne restent que passagères.

Le CCAS met en place, le vendredi 31 mars 2023 à 9h30 place de la mairie, un bus, afin de vous conduire à Plériger au Solidaribus du Secours Populaire, lors d'une permanence d'accueil.

Renseignements en mairie : 02 99 58 51 77

Il est possible de prendre à leur domicile les personnes n'ayant pas de voiture.

